

**COMMUNIQUÉ DE l’INTERSYNDICALE ÉDUCATION DE SAÔNE ET LOIRE**

**Voilà près de 80 jours que nos organisations syndicales combattent le projet de réforme des retraites.**

**Si le régime actuel est perfectible, nous dénonçons l’entreprise de destruction du clan Macron. La retraite d’En Marche, c’est la retraite sur le Marché, puisqu’elle engagera pour maintenir le niveau de pension une froide planification de la capitalisation des cotisations. Les groupes de fonds de pension, français ou étrangers, se placent en attente du magot qui leur tend les bras.**

**Que disent nos bras à nous ? Resteront-ils balans, sidéré-es que nous sommes à observer l’effritement programmé de nos droits (salariaux avec la loi travail et la loi Fonction Publique, à la santé avec la précarisation de l’hôpital public, à l’éducation de nos enfants avec la paupérisation des profs et la culture de l’évaluation permanente, à la liberté d’expression avec la répression policière depuis plus d’un an…) ?**

**Ou prendrons-nous à bras le corps nos responsabilités, pour sortir d’un attentisme sans issue ? Choisirons-nous de ne pas en rester là et porterons-nous les luttes pour ces précieux biens communs qui nous lient ? Ce débat doit traverser nos échanges avec nos collègues, avec nos proches. Pour nous, résister devient une urgence d’intérêt général. Aspirer à un mieux collectif doit être notre boussole permanente.**

**Sur les annonces spécifiques à nos métiers, la communication du gouvernement et du Ministre Blanquer sonne comme une insupportable mise en scène, dans laquelle de pseudo avancées n’ont d’autre fonction que de cacher illusoirement l’étendue des dégâts.**

**Nous affirmons que :**

L’ augmentation de salaire promise ne pourra jamais compenser la perte de pension liée à la réforme de retraite. Cette promesse n’engage en rien le gouvernement car elle sera retirée de la loi pour inconstitutionnalité.

 La valeur du point sera indexée sur un indicateur qui ressemble à s’y méprendre à l’actuel point d’indice, gelé en quasi permanence depuis plus de 10 ans.
**Le retrait provisoire de l’âge pivot qui ne concerne que les personnes nées entre 1965 et 1975 ne change en rien les conséquences désastreuses de cette réforme des retraites, puisque tout le monde devra travailler bien plus longtemps pour maintenir son niveau de pension (ou cotiser chez Black Rock, AXA et consorts..).**
**La finalité de cette réforme n’est rien d’autre que d’ouvrir l’argent des retraites à la finance.**
**D'autres solutions existent pour maintenir notre système actuel des retraites !**

**Ainsi, nous, organisations syndicales de l’éducation en Saône-et-Loire, exigeons le retrait définitif de ce projet de loi.**

**Nous appelons toutes et tous les salariées de l’éducation nationale à la grève et à la manifestation,**

**jeudi 20 février 2020**